

Nombre de Membres du comité

- En exercice : 15

- Présents 11

- Proximations

- Absents : 4

Ayant pris part au vote : 11

Date de la convocation : 22.11.2010

Objet :

Recrutement agents non titulaires sur des emplois permanents et emplois saisonniers - Exercice 2011

L'an deux mil dix et le six décembre à dix huit heures, le Bureau syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM BERTRAND - GASQUET - PACE - BOUZI - BOURG - BERMOND - GORCE - AUBERT - GARCIA - Mmes MORINEAU - LYONS

ETAIENT ABSENTS : MM PHILEMONT MONTOUT - COQUART - PASIAN - EYNARD -

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Monsieur le Président propose au bureau syndical de recruter pour assurer dans les meilleures conditions la continuité du service :

- Agents non titulaires sur des emplois permanents pour faire face temporairement et pour une durée maximale de un an à la vacance d'emploi qui ne peut être pourvue dans les conditions prévues par la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 - Article 3 - Alinéa 1.
- Agents non titulaires assurant momentanément le remplacement de titulaires, à temps partiel, en congés maladie, en congés maternité, en congés de présence parentale ou en congés parental - article 3 Alinéa 1.
- Agents saisonniers pour des besoins réguliers, un surcroît de travail - Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 - Article 3 - Alinéa 2.

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver cette proposition au titre de l'année 2011
- d'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et de prévoir les crédits budgétaires nécessaires

REÇU LE :
- 9 DEC. 2010

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le :
De la Publication le : 9 - DEC. 2010

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le Président,
Alain BERTRAND

S.I.V.O.M. de la SAUDRUNE
CUGNAUX
Hte-Garonne

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

N° 104/ 2010

Nombre de Membres du comité

- En exercice : 15

- Présents 11

- Procurations

- Absents : 4

Ayant pris part au vote : 11

Date de la convocation : 22.11.2010

Objet :

Ouverture de postes pour transfert de personnel du
Syndicat des Eaux de Portet /Roques au SIVOM de la
SAUDRUNE

L'an deux mil dix et le six décembre à dix huit heures, le Bureau syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM BERTRAND - GASQUET - PACE - BOUZI - BOURG - BERMOND - GORCE - AUBERT - GARCIA - Mmes MORINEAU - LYONS

ETAIENT ABSENTS : MM PHILEMONT MONTOUT - COQUART - PASIAN - EYNARD

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

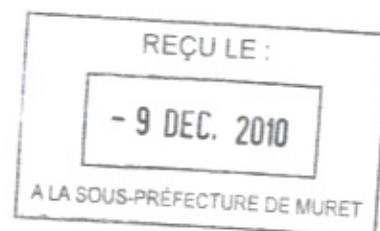
Dans le cadre de l'intégration des communes de Portet/Roques pour l'activité EAU POTABLE au SIVOM de la SAUDRUNE, il y a lieu de procéder au transfert du personnel du Syndicat des Eaux de Portet/Roques.

Les besoins sont les suivants :

- 1 Agent administratif 1^{ère} Classe à temps complet
- 2 Agents administratifs 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'ouverture des postes énumérés ci-dessus
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires



FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le :
De la Publication le :

9 - DEC. 2010



Le Président,
Alain BERTRAND

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

N° 105/ 2010

Nombre de Membres du comité

- En exercice : 15

- Présents 11

- Proximitaires

- Absents : 4

Ayant pris part au vote : 11

Date de la convocation : 22.11.2010

Objet : Aménagement des archives et acquisition de matériel - Demande de subvention auprès des Archives Départementales -
Annule et remplace la délibération du 10 mai 2010 sous le N° 35/2010

L'an deux mil dix et le six décembre à dix huit heures, le Bureau syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM BERTRAND - GASQUET - PACE - BOUZI - BOURG - BERMOND - GORCE - AUBERT - GARCIA - Mmes MORINEAU - LYONS

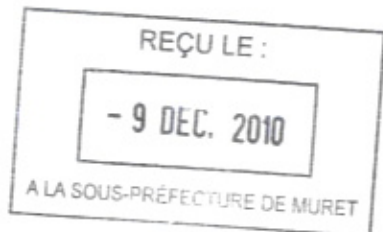
ETAIENT ABSENTS : MM PHILEMONT MONTOUT - COQUART - PASIAN - EYNARD

Monsieur le Président expose au comité syndical que l'aménagement des archives a nécessité la réalisation de travaux et d'acquisition de matériel spécifique.

➤ La réalisation d'un revêtement /sol dans le local Archives :	6 009.50 € HT
➤ L'acquisition de matériel : - Etagères métalliques	971.47 € HT
- Destructeur de papier	491.55 € HT
Pour un montant total de	7 472.52 HT

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires
- De solliciter l'aide financière des Archives Départementales.
- D'annuler la délibération du 10 mai 2010 pour erreur matérielle et de la remplacer par cette dernière.



FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Président,
Alain BERTRAND



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le :
De la Publication le :

9 - DEC. 2010

Extrait du registre des délibérations du Bureau Syndical

N° 106/ 2010

Nombre de Membres du comité

- En exercice : 15

- Présents 11

- Procurations

- Absents : 4

Ayant pris part au vote : 11

Date de la convocation : 22.11.2010

**Objet : Travaux de voirie et de réhabilitation /
Trottoirs - Impasse des pièces du village à FROUZINS -
Demande de subvention auprès du CG31 - FR08VRD10**

L'an deux mil dix et le six décembre à dix huit heures, le Bureau syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM BERTRAND - GASQUET - PACE - BOUZI - BOURG - BERMOND - GORCE - AUBERT - GARCIA - Mmes MORINEAU - LYONS

ETAIENT ABSENTS : MM PHILEMONT MONTOUT - COQUART - PASIAN - EYNARD

Monsieur le Président indique à l'Assemblée qu'il y a lieu de solliciter l'aide financière du Conseil Général pour la réalisation de travaux de trottoirs sur la commune de Frouzins .

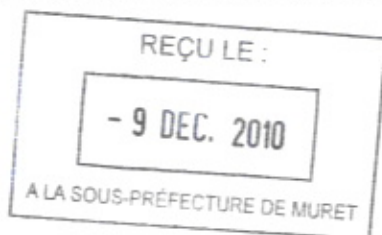
Le montant des travaux est le suivant :

Impasse Pièces du Village à FROUZINS

Montant HT 63 682.48 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- de solliciter l'aide financière du Conseil Général de la Haute Garonne pour le financement de ces travaux.



FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Président,
Alain BERTRAND



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le :
De la Publication le :

9 - DEC. 2010